

---

## Plan d'actions en développement durable 2025-2030

---

Le Cégep de Rosemont est fier de s'engager dans une démarche intégrée de développement durable (DD) s'échelonnant de 2025 à 2030, et de contribuer à la transition socio-écologique de la société québécoise.

### Stratégie globale



Intégrer les principes de développement durable à la culture organisationnelle du Cégep, de manière à agir concrètement et activement dans la transition socio-écologique de la communauté rosemontoise.

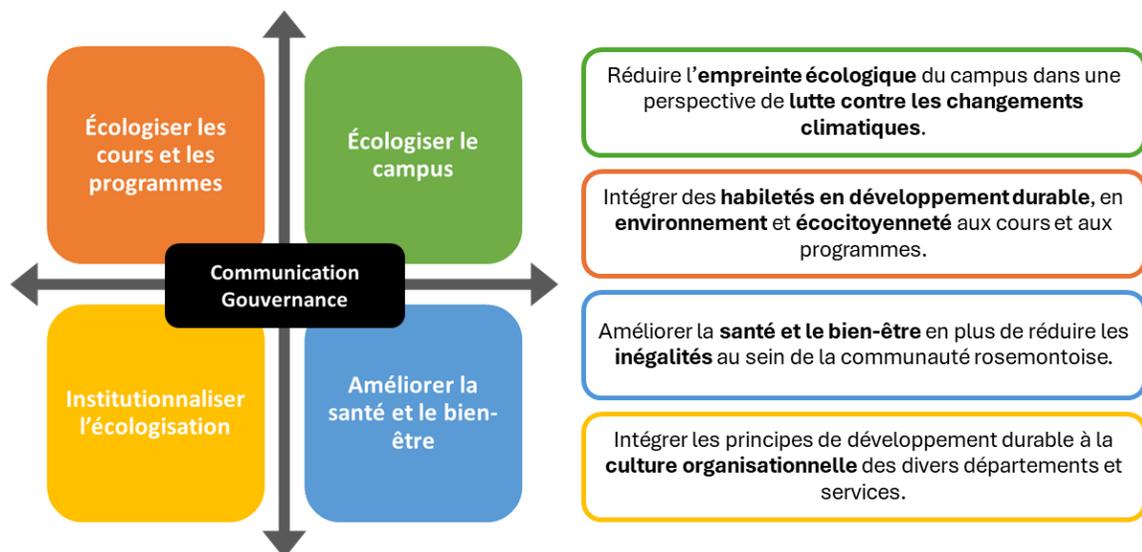
### Objectif global



Réduire graduellement l'impact social et environnemental de nos activités et ce, en implantant des projets phares et centrées sur les besoins de la communauté rosemontoise.

Cette démarche est accompagnée d'un plan d'actions, ainsi que d'un plan de communications, articulée autour de quatre grandes orientations. Celles-ci s'expriment sous l'angle de 14 axes d'interventions, alimentées par 26 objectifs durables personnalisés aux besoins du Cégep de Rosemont. Nécessairement, plusieurs actions seront mises en place pour atteindre ces objectifs au cours des cinq prochaines années, de 2025 à 2030. Ces actions seront sélectionnées annuellement, selon la capacité des équipes d'intervention au moment donnée ainsi que du niveau d'avancement général de la démarche de DD.

### Grandes orientations et principes directeurs vers la durabilité



## Écologiser le campus

Bonnes pratiques visant à réduire l'impact des activités rosemontoises sur l'environnement.



Ci-dessous les 6 axes d'intervention et les 12 objectifs durables à atteindre pour assurer une gestion durable du campus et une contribution à la lutte contre les changements climatiques d'ici 2030.

Matières résiduelles et 4RVE	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Refuser et réduire à la source</li> <li>2. Optimiser la réutilisation, le recyclage et la valorisation</li> <li>3. Réduire et optimiser la gestion durable des éliminations</li> </ol>
Approvisionnement responsable	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Accroître les achats et l'approvisionnement responsables</li> </ol>
Bâtiments et aménagements durables	<ol style="list-style-type: none"> <li>5. Réduire les consommations d'énergies et d'eaux</li> <li>6. Optimiser les aménagements durables</li> <li>7. Préserver la biodiversité et protéger les milieux naturels</li> </ol>
Mobilité durable	<ol style="list-style-type: none"> <li>8. Réduire l'impact des déplacements professionnels et domicile-cégep</li> <li>9. Optimiser les transports des marchandises</li> </ol>
Alimentation durable	<ol style="list-style-type: none"> <li>10. Offrir une alimentation saine, locale et durable</li> <li>11. Réduire les pertes et le gaspillage alimentaires</li> </ol>
Action climatique	<ol style="list-style-type: none"> <li>12. Réduire l'empreinte carbone</li> </ol>

Les actions qui seront mises en œuvre sont principalement d'ordre opérationnel et seront combinées à des efforts transversaux de sensibilisation et de formations sur les enjeux environnementaux. Par exemple, le Cégep priorisera la mise en œuvre de la modernisation de la consigne et de la collecte sélective afin de répondre aux exigences gouvernementales.

## Écologiser les cours et les programmes

Bonnes pratiques visant l'intégration des notions d'environnement, d'écocitoyenneté et de développement durable (EDDÉ) dans les cours et les programmes de formation générale et continue.



Ci-dessous les 2 axes d'intervention et les 4 objectifs durables à atteindre pour améliorer les pratiques pédagogiques et de recherches au Cégep de Rosemont et au Cégep à Distance en misant sur les notions d'EDDÉ d'ici 2030.

Pédagogie et activités  
d'apprentissages

1. Diagnostiquer et planifier l'intégration de l'EDDÉ
2. Développer et soutenir l'intégration de l'EDDÉ

Recherche et  
partenariats

3. Soutenir la recherche en EDDÉ
4. Développer les partenariats internes et externes

Les actions qui seront mises en œuvre sont principalement d'ordre stratégique et orientées envers le développement graduel de partenariats et de projets pédagogiques sur l'EDDÉ, par exemple un *Parcours écocitoyen* est actuellement en création dans le but d'intégrer des habiletés d'EDDÉ dans les cours de la formation générale.

## Améliorer la santé et le bien-être de la communauté rosemontoise

Bonnes pratiques visant à réduire l'impact des activités rosemontoises sur la communauté ainsi qu'à améliorer l'inclusion, l'équité et le bien-être de tou.tes.



Ci-dessous les 3 axes d'intervention et les 4 objectifs durables à atteindre pour améliorer les pratiques en santé et bien-être ainsi qu'en Équité, Diversité et Inclusion (EDI) d'ici 2030.

Implication sociale	1. Optimiser l'implication communautaire
Santé et bien-être	2. Favoriser la santé et le mieux-être au travail (SME) 3. Favoriser la santé et le mieux-être aux études
Équité, Diversité, Inclusion	4. Améliorer les pratiques d'Équité, Diversité, Inclusion (EDI)

Les actions qui seront mises en œuvre seront orientées vers les besoins et les enjeux sociaux répertoriés par les étudiant.es, les enseignant.es et les employé.es de Rosemont. Par exemple, plusieurs objectifs ont été identifiés en 2024 dans le nouveau *Plan d'actions institutionnel en santé mentale* afin de mieux répondre aux besoins des étudiant.es en matière de santé mentale dans un contexte de réussite et d'engagement communautaire.

## Institutionnaliser l'écologisation

Bonnes pratiques visant à optimiser l'intégration des principes de développement durable à la culture organisationnelle ainsi qu'à susciter l'engagement et la mobilisation de la communauté rosemontoise vers la durabilité.



Ci-dessous les 3 axes d'intervention et les 6 objectifs durables à atteindre pour intégrer les principes de DD et améliorer les pratiques de gouvernance et de communication d'ici 2030.

Culture organisationnelle durable	1. Renforcer l'intégration des principes de DD à la culture organisationnelle 2. Accroître l'engagement et la mobilisation envers l'action durable
Gouvernance systémique	3. Mettre en place une équipe responsable de la mise en œuvre du PADD 4. Mettre en place les outils et les ressources nécessaires à la mise en œuvre du PADD
Communication responsable	5. Intégrer les principes de DD aux communications internes et externes 6. Renforcer les communications liées à la démarche de DD

Les actions qui seront mises en œuvre sont principalement d'ordre stratégique afin de renforcer la structure organisationnelle, la communication responsable et la gouvernance systémique de la démarche et des actions en développement durable. Par exemple, le Cégep priorisera l'élaboration d'un plan de communications pour assurer la mise à jour des informations de DD sur le site web ainsi que la publication périodique d'informations de suivi sur l'avancement et les retombées sur la démarche de DD.

En plus de prendre des engagements ambitieux en faveur de la transition durable, cette démarche de développement durable traduit la volonté du Cégep à accroître son exemplarité et sa résilience en adaptant ces activités pédagogiques et administratives aux enjeux sociaux et environnementaux contemporains.

En plus de respecter les principes de la *Loi sur le développement durable* du gouvernement québécois ainsi que nos engagements en tant que signataire des *Objectifs de Développement Durable (ODD)* des Nations unies, la démarche mettra sur des mesures intégrées de communication et de gouvernance pour assurer le succès et la pérennité du *Plan d'actions en développement durable 2025-2030*.

### Pour agir ou en savoir plus :

Veillez consulter les informations sur le site web du Cégep :

[Cégep de Rosemont - Développement durable](#)

Veillez contacter le *Bureau du développement durable* à l'adresse :

[dd@crosemont.qc.ca](mailto:dd@crosemont.qc.ca)

**Annie Picard**

Conseillère en développement durable

**Maxime Robert**

Directeur adjoint en approvisionnement et développement durable

